



## PROCÉDÉ DE POSITIONNEMENT ET D'ÉVALUATION

### **PROCÉDÉ D'ÉVALUATION – FORMATION B**

#### **AVANT LA FORMATION**

Avant la signature du contrat de formation, vous devez effectuer une évaluation de départ. Cette évaluation est obligatoire par l'arrêté du 5 mars 1991.

Elle permet d'estimer le nombre d'heures dont vous aurez besoin pour obtenir votre permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage.

Elle est réalisée en voiture.

#### **Les Catégories de compétences évaluées :**

L'évaluation comprend :

1. Un questionnaire sur :
  - L'expérience de la conduite ;
  - Les connaissances du véhicule ;
  - L'attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité.
2. Des mises en situation de conduite permettant d'évaluer :
  - Les habiletés (démarrage/arrêt – Volant...)
  - Les aspects émotionnels ;
  - Les capacités de perception, d'analyse et de décision ;
  - Les capacités d'attention, de compréhension et de mémoire de travail.

**La Durée :** 60 minutes

#### **Les Moyens utilisés :**

- En voiture avec votre enseignant
- Fiche d'évaluation de départ

En fonction du résultat, un nombre de points est défini, ce qui permet d'estimer un nombre prévisionnel d'heures de formation.

L'évaluation est signée par vous ou votre représentant légal et par l'enseignant. Chaque partie conserve un exemplaire.

Un devis détaillé vous est proposé et si vous l'acceptez, le contrat peut être signé.

À savoir que le volume de formation défini à la suite de cette évaluation est susceptible d'être modifié en fonction de votre progression.



### **AU COURS DE LA FORMATION**

Durant la formation, pour évaluer votre autonomie sur les compétences de votre programme de formation, au moins un bilan de vos compétences est organisé permettant éventuellement de réactualiser le volume d'heures défini lors de l'évaluation de départ.

### **EN FIN DE FORMATION**

Un enseignant procède à un bilan de compétences pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire. Il s'effectue dans le cadre d'un examen blanc pour retrouver les conditions de l'examen.

### **Information du public :**

Le procédé d'évaluation est porté à la connaissance du public sur le site :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/essonne/villebon-sur-yvette/aps-conduite#documentsutiles>



### **Questionnaire d'entrée dans le cadre de la formation professionnelle**

#### **1. Informations générales**

Nom / Prénom	
Coordonnées	
Expérience(s) professionnelle(s)	
Prescripteur	
Financier	

#### **2. Projet de l'apprenant**

Motivation pour suivre la formation	
Objectif professionnel	

#### **3. Attente vis-à-vis de la formation et motivation**

Attente	
Motivation(s)	

#### **4. Disponibilité pour la formation**

Temps consacré à l'apprentissage	
Périodes, horaires, journées pour la formation	
Expérience(s)	



## ANNEXE 2



### Attestation sur l'honneur pour s'inscrire à une formation « Permis de conduire »

Vous avez choisi de mobiliser vos droits CPF pour obtenir un permis de conduire de la typologie mentionnée à l'article R. 221-4 du code de la route :

- B
- C1
- C
- D1
- D
- C1E
- CE
- D1E
- DE

Cette possibilité implique cependant deux conditions d'éligibilité :

- 1° que l'obtention du permis de conduire contribue à la réalisation de votre projet professionnel ou à favoriser la sécurisation de votre parcours professionnel ;
- 2° que vous ne faites pas l'objet d'une suspension de permis de conduire, d'une interdiction de solliciter un permis de conduire ou d'une récupération de points.

Merci de répondre au questionnaire ci-dessous en fonction d'un des deux cas dont vous relevez :

**Cas n°1 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la réalisation de votre projet professionnel.**

Dans ce cas, lequel ?

.....

**Cas n°2 L'obtention du permis de conduire contribuerait à la sécurisation de votre parcours professionnel car :**

- Il facilitera votre recherche d'emploi
- En application d'une clause de mobilité géographique, votre lieu de travail est maintenant significativement éloigné de votre domicile
- Vous serez bientôt amené(e) à travailler en horaire décalé (notamment la nuit)
- Vous êtes amené(e) à exercer des contrats de travail successifs sur des lieux éloignés de votre domicile

Autre :

.....

p. 1 / 2





## MON COMPTE FORMATION

**Attention, si vous êtes actuellement en emploi, il faut savoir que :**

*L'obtention du permis de conduire vise à permettre une évolution professionnelle, au sein de votre entreprise ou en-dehors de celle-ci.*

*L'obtention d'un permis de conduire n'a pas pour objet de permettre votre adaptation au poste de travail que vous occupez au sein de votre entreprise.*

*Si l'obtention du permis est nécessaire à l'adaptation au poste de travail que vous occupez actuellement, alors la préparation de celui-ci peut être financée par votre entreprise. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre employeur.*

Je soussigné M/ Mme

.....

domicilié(e) à

.....

.....

**certifie sur l'honneur :**

L'exactitude des informations mentionnées dans le présent document et ne pas faire l'objet d'une suspension en cours de mon permis de conduire ou d'une interdiction de solliciter un permis de conduire, ni être en recherche d'une récupération de points de permis de conduire.

A .....

Le .....

Signature :

*L'attestation doit être conservée par l'organisme de formation. Elle peut être demandée à tout moment par la Caisse des Dépôts.*

p. 2 / 2

